
Biorga Engrais pour plantes aromatiques



Nutrition naturelle pour les herbes aromatiques

Contient des herbes fortifiantes pour les plantes. Engrais naturel avec des additifs à base d'herbes et de plantes aromatiques. Contient les éléments nutritifs nécessaire à une croissance harmonieuse et un rendement optimal des légumes et autres plantes condimentaires de votre balcon.

EMPLOI

Épandre sous les racines lors de la plantation. Si les plantes sont déjà en pot, faire un trou dans le terreau, épandre l'engrais et recouvrir légèrement le trou. En pleine terre, répartir uniformément autour de la plante et enfouir légèrement.

DOSAGE

Quantités d'engrais par taille de pot: 3 g dans un pot de 2 l, 6 g dans un pot de 4 l et 9 g dans un pot de 6 l. Plantations en caissettes: pour une largeur de 15 - 20 cm, ajoutez 4 - 5 g. Intervalles de fertilisation : cultures à forte demande (par exemple tomates) toutes les 4 - 5 semaines. Cultures à exigences moyennes (beaucoup d'herbes aromatiques): toutes les 6 à 8 semaines

ANNOTATION

Les herbes préfèrent les endroits clairs, ensoleillés et chauds.

Convient à	Balcon, Jardin, Pots
Durée d'efficacité	2-3 mois
Taille du conditionnement	0.4 kg
Dosage	1.5 g/l
Saison	Printemps, Été, Automne
Produit	Biorga
Certificat	Bio Suisse Bourgeon Bio Intrants

- **Engrais organo-minéral NPK / Concime organo-minerale NPK**
- **5,0 % N Azote organique**
- **1,0 % P₂O₅ Phosphate total**
- **3,0 % K₂O Potasse**
 - 70 % OS Matière organique d'origine végétale
- **Pauvre en chlore**
- **Exempt de chaux**

Stockage

Conserver le produit au sec, dans son emballage d'origine, hors de portée des enfants et des animaux. Le garder éloigné des denrées alimentaires et de l'alimentation pour animaux. Sa durée de conservation est illimitée s'il est stocké comme il se doit (à l'abri du gel et au sec). Employer les quantités restantes conformément aux recommandations d'utilisation ou les rapporter au point de vente dans leur emballage d'origine.

Élimination

Apporter les emballages vides non nettoyés dans les déchetteries communales.